

Direction Générale de la Solidarité / Pôle de l'Action Sociale et de l'Autonomie

Mission Solidarité

REF : MISSIONSO2010007

Signataire : Christophe Laplace-Claverie

OBJET : Signature de la convention concernant la mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), portant sur l'accompagnement social et le logement des familles roms accueillies sur le site d'habitat adapté sis 52 rue de Saint-Denis à Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal ;

Vu le projet de convention entre l'Etat et la Commune d'Aubervilliers ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 18 février 2010 concernant l'approbation du projet de marché de mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) ;

Considérant la nécessité d'un accompagnement social copiloté par l'Etat et la Ville d'Aubervilliers, ayant pour objectif le logement des familles bénéficiaires.

A l'unanimité, Mme HARKATI n'ayant pas participé au vote

DELIBERE :

AUTORISE monsieur le Maire à signer avec le Préfet de la Seine-Saint-Denis la convention correspondant à cette MOUS.

DIT que la Commune versera la somme de 90 800 €, pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, à l'attributaire du marché public, concernant la MOUS.

DIT que la Commune percevra la part prise en charge par l'Etat, qui s'élève à 50% de la somme totale correspondant à la prestation, soit 45 400 euros.

DIT que la part prise en charge par la Commune s'élève à 45 400 euros.

Pour le Maire

L'adjoint délégué